

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉATION DE RESA HOLDING

La CWaPE a pris connaissance des déclarations de RESA dans la presse ces derniers jours relatives à la création de RESA Holding.

Afin de clarifier la situation sur le plan réglementaire, la CWaPE souhaite insister sur le fait qu'elle est actuellement en train d'examiner les statuts de la nouvelle structure RESA Holding, qui abritera la filiale RESA GRD et la nouvelle filiale dédiée à la transition. Ces statuts lui ont été communiqués début novembre. La CWaPE doit notamment veiller à ce que ces évolutions respectent bien le cadre légal applicable aux activités du GRD, notamment pour éviter toute subsidiation croisée et conflit d'intérêt, toute entorse aux règles de séparation des métiers et pour garantir le respect des dispositions en matière de gouvernance.

L'examen du respect du cadre légal interviendra tant au niveau des nouveaux statuts de RESA GRD que tout au long de l'existence du GRD.

À ce stade, la CWaPE attend la clarification de certains éléments et ne s'est pas encore prononcée sur les futurs statuts de RESA GRD qui devront lui être communiqués.

* * *

Contact presse : Anne-Elisabeth Sprimont – aesp@cwape.be – 0479/88 60 97